

Autorisation N°1311/MISPC/DC/SGM/DGAIC/DTLP/SCC/SA du 16 Juillet 2014. - N°2981/PRC-2014 du 19 Septembre 2014 Dépôt légal N° 84 98 du 1er février 2016 - N° ISSN : 1840-8117 - Prix : 300 FCFA - N°024 du mercredi 02 mai 2018

ANNIVERSAIRE DU CHEF DE L'ÉTAT ET CONSTRUCTION PROGRESSIVE ET DURABLE DU BÉNIN



SOIXANTIÈME BOUGIE DU CHEF DE L'ÉTAT

Page 03

Le fan club de la premiè Dame souhaite joyeux niversaire au Pdt Talon



des travailleurs



La Fondation Claudine Talon aux côtés de Direct-Aid pour soulager le village de Kpébéra à Bembèrèkè

Christhelle Houndonougho plaide pour une prorogation de l'enrôlement

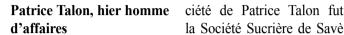
Le texte adopté attend trois étapes importantes avant d'être disponible

# ANNIVERSAIRE DU CHEF DE L'ÉTAT ET CONSTRUCTION PROGRESSIVE ET DURABLE DU BÉNIN

# Patrice Talon a 60 ans ce 1er mai, il doit faire 10 ans au pouvoir

Né le 1er mai 1958 à Ouidah, Patrice Athanase Guillaume Talon était un homme d'affaires et homme d'État béninois, président de la République depuis le 6 avril 2016 avec un parti politique indépendant. L'homme de la Rupture qui a engagé le Bénin dans un Nouveau Départ avec des réformes courageuses, a donc 60 ans aujourd'hui. S'il avait un signe zodiaque Travail, eh bien ce serait celui du Chef de l'État. Il est né pour travailler. Et pour faire ce travail et bien fait, Patrice Talon doit faire 10 ans à la tête du Bénin. Bienvenu Halim DJISSA

é d'un père chemi-not natif de Ouidah et d'une mère issue de la famille Guèdègbé d'Abomey, Patrice Talon est marié à Claudine Gbènagnon née à Porto-Novo. Avec cette tendre et généreuse épouse, il a eu deux enfants du nom de Lionel et Karen Talon. Après son premier diplôme universitaire, le baccalauréat série C, Patrice Talon entre à la faculté des sciences de l'université. En deuxième année de mathsphysique, l'étudiant Patrice, qui depuis son jeune âge est obsédé par les avions. De ce fait, il réussit au concours de pilote de ligne de la compagnie Air-Afrique et envoyé à la base aérienne de Digne, en France, pour la visite médicale. Et comme l'homme propose, Dieu dispose, malheureusement à ce niveau de la visite médicale, son rêve d'enfance se brise et s'arrête à cette étape là ; puisqu'il est recalé pour « inaptitude moteur ». L'actuel président de notre pays s'installe alors à Paris, où ses aptitudes dans les affaires (qu'il pratiquait depuis le collège avec des petits commerce de pièces détachées entre le Bénin et le Nigeria) lui ouvrent très rapidement les bonnes portes et l'oriente sur une bonne piste.



Patrice Talon depuis son enfance avait les aptitudes dans les affaires (qu'il pratiquait depuis le collège avec des petits commerce de pièces détachées entre le Bénin et le Nigeria). Ces aptitudes lui ouvrent très rapidement les bonnes portes et l'orientent sur une bonne piste. Il entre dans l'activité de négoce des emballages et des intrants agricoles dans les années 83. Il crée en 1985, soit deux ans après, la Société de Distribution Inter-continentale (SDI). Une société qui fournit des intrants agricoles aux producteurs de coton. A la suite des recommandations de la Banque mondiale dans le cadre de l'accord de libéralisation économique mis en place dans les États ouest-africains en 1990, le Bénin était appelé à se désengager de la filière de la production de coton; Patrice Talon gagne ainsi le marché d'implantation de trois usines d'égrenage de coton au Bénin. Il devient de ce part, un acteur incontournable de l'or blanc béninois malgré l'installation progressive de plusieurs concurrents privés mais nettement moins bien organisés. Le premier client de la première sola Société Sucrière de Savè (3S), contrôlée par le gouvernement communiste de l'époque dirigé par l'ancien président Nicéphore Dieudonné Soglo. Depuis lors, l'homme d'affaires a vu son business indirectement lié avec l'État béninois, conséquence de l'envergure des filières où ses activités sont déployées. En 1990, le président Nicéphore Dieudonné Soglo libéralise la filière coton. Ceci a permis à Patrice Talon de se faire une place dans le secteur. La prospérité et la réussite de ses usines attisent très tôt les convoitises et de nouveaux opérateurs économiques. Ces derniers souvent encouragés par le président feu Général Mathieu Kérékou, obtiennent à leur tour des licences d'installation d'usines. Ces concurrents, en complicité avec des personnalités politiques de l'époque tentent d'évincer Patrice Talon de la filière, mais le compétiteur né gagne tous les procès qui lui sont intentés. L'or blanc devient très vite pléthorique et très mal organisée sous Kérékou. Cependant, de très bons cours du coton génèrent des profits colossaux en 2004. Mais leur effondrement brutal en 2005 provoque la quasi faillite de la plupart des opérateurs du secteur. Contraints de fermer, l'opérateur économique Séfou Fagbohoun cède son usine à Patrice Talon, qui en fait la SCN et Mathieu Adjovi cède lui aussi son IBECO. La MCI de Martin Rodriguez croule sous les procès et les dettes, et ne sera opérationnelle qu'avec un coup de pouce de l'État. Pendant ce temps, les entreprises de Patrice Talon, qui ont sagement passé des provisions aux temps des vaches grasses, continuent à survivre. Elles rachètent les concurrents et s'étendent à d'autres secteurs. ATRAL est créé pour éviter de passer par de

longues chaînes d'intermé-

diaires nécessaires aux procédures d'import et export. Un Port sec est créé à Allada pour faciliter l'empotage des balles de l'or blanc. L'usine HYDROCHEM est opérationnelle pour la fourniture accélérée d'engrais chimiques. La SHB réutilise les graines résultant de l'égrenage du coton pour en faire de l' huile végétale. Il y a dix (10) ans, en 2008, Patrice Talon obtient auprès du gouvernement de son ami et prédécesseur Boni Yayi, le rachat des 10 usines d'égrenage encore sous contrôle étatique, ce qui fait du groupe Talon de facto un quasi-monopole de la filière coton avec 15 usines sur 18 au total. En 2011, indépendamment à la filière coton, Patrice Talon obtient du gouvernement de Boni Yayi, le juteux marché du programme de Vérification des Importations (PVI). Mais à peine les activités du PVI démarrées, les relations se brouillent entre l'homme d'affaires à l'époque et le président Yayi. L'ancien président dont Patrice Talon est le soutien financier l'accuse soudainement de mauvaise gestion non seulement dans le PVI mais dans toutes ses affaires. Le PVI est brutalement retiré sans dédommagement à Patrice Talon, la SODECO est réquisitionnée par l'État et il est reproché à Patrice

Talon d'avoir fraudé sur

les subventions d'engrais

de la campagne de 2011.

Bonjour la division, les dé-

mêlés s'accumulent et à la

suite de fuites l'informant

d'un projet d'enlèvement,

Patrice Talon est contraint de s'enfuir et de se réfugier nom de « compétiteur né ».

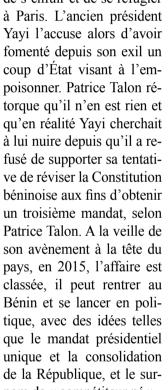


...rentrer au Bénin disaisje et se lancer en politique, avec des idées telles que le mandat présidentiel unique et la consolidation de la République, et le surnom de « compétiteur né ». Candidat à l'élection présidentielle de 2016, il se présente comme candidat de la Rupture et de la justice indépendante en Nouveau Départ. Il annonce ne briguer qu'un seul mandat de cinq ans avec le souhaite d'inscrire cette limitation dans la constitution qu'il projette réviser. Au premier tour, il arrive en seconde position juste derrière le Premier ministre sortant Lionel Zinsou porté par l'ancien président Boni Yayi et sa coalition politique. Le soir du 20 mars, grâ-

ce notamment au soutien de

tien Ajavon aujourd'hui son opposant, arrivé troisième au premier tour, Patrice Talon remporte le second tour de la présidentielle de 2016 (65,37% contre 34,63%), Lionel Zinsou ayant reconnu sa défaite, l'appelle et le





félicite.

### Aux commandes

Président de la République, il prend ses fonctions le 06 avril 2016 et succède à Thomas Boni Yayi, l'homme du changement et de là refondation. Depuis 24 mois, le vent de la Rupture et du Nouveau Départ souffle sur le Bénin. Les réformes s'opèrent dans tous les secteurs du pays. Et depuis, on peut noter au compteur :

- l'interdiction des télévisions dans les administrations publiques;
- la libération des espaces publiques qui a suscité de vives colères chez la population mais qui aujourd'hui donne raison à la vision de Agbonnon national;
- l'annulation des concours frauduleux de 2015 où désormais les enfants des pauvres ont la chance de réussir aussi comme ceux des riches;
- la lutte contre la corruption et l'impunité;
- la lutte contre les faux médicaments;
- le dénichement des faux diplômés ; et beaucoup d'autres actions comme la lutte contre le cybercriminalité. Il faut être courageux pour le faire. Patrice Talon, unique en sa personne.



# SOIXANTIÈME BOUGIE DU CHEF DE L'ÉTAT

# Le fan club de la première Dame souhaite joyeux anniversaire au président Talon

Né le 1er mai 1958, le Chef de l'État Patrice Talon souffle ce jour sa soixantième bougie. A cette occasion très exceptionnelle, le fan club de la première Dame Claudine Talon a souhaité joyeux anniversaire au président de la République du Bénin. Chacun à sa manière de souhaiter happy birthday au Chef de l'État Patrice Talon. Le cadeau du fan club est bien artistiquement naturel.

Bienvenu Halim DJISSA

haque 1er mai est bien le Jour de fête de tous les travailleurs de toute la planète terre. Ce 1er mai est encore pour le président de la République du Bénin, le jour de sa naissance. Parice Talon, hier homme d'affaires, aujourd'hui président de la République du Bénin démocratiquement suite à une élection présidentielle la plus transparente depuis 1990, souffle sa soixantiè-

me bougie d'anniversaire ce mardi 1er mai 2018. Les admirateurs de Claudine Talon, l'épouse du président de la République et première Dame du Bénin ont impossible de laisser inaperçu l'évènement. Et ils l'ont marqué avec une manière très symbolique et bien naturelle pour exprimer le joyeux anniversaire au Chef de l'Etat. «Bénédictions en ce jour spécial à l'endroit du Président

Patrice Talon. Nos prières t'accompagnent pour la réalisation des nobles projets pour le Bénin sous la protection divine. Joyeux anniversaire! Ceci est un message du Fan Club Claudine Talon... Portrait réalisé par le talentueux Kurt Cledjo» posté sur le mur du fan club Claudine Talon. Un cadeau d'anniversaire qui a bien marqué la première Dame qui l'a partagé sur sa page facebook. Et sur son mûr, ce

fut une occasion en or pour les internautes d'exprimer leurs vœux au président de la République Patrice Talon. Faut-il le rappeler, l'homme des réformes est né d'un père cheminot natif de Ouidah et d'une mère issue de la famille Guèdègbé d'Abomey. Patrice Talon, était un homme d'affaires béninois qui a fait fortune dans la filière d'intrants agricoles ce qui lui a fallu le nom de Roi de coton.



# RÉGIME JURIDIQUE DU BAIL À USAGE D'HABITATION DOMESTIQUE AU BÉNIN

# Le texte adopté attend trois étapes importantes avant d'être disponible

Le Bénin dispose enfin et ce, depuis le mardi 24 avril 2018 d'un régime juridique du bail à usage d'habitation domestique (La caution sur le loyer désormais fixée à trois mois). Les députés de la septième législature avant de finir cette mandature ont doté le Bénin d'un nouveau texte de loi. Ce texte attend trois importantes étapes avant d'être disponible.

Bienvenu Halim DJISSA

a y! C'est fait. Le Bénin dispose 'enfin d'un régime juridique du bail à usage d'habitation domestique. Il s'agit de la loi portant régime juridique du bail à usage d'habitation domestique en République du Bénin. Ce texte qui règlemente surtout les droits et devoirs du locataire et du bailleur ainsi que ceux de l'agent immobilier plus connu sous le vocable « démarcheur », est à caractère social. Ce qui est considéré comme le fruit amer de l'irresponsabilité des Gouvernements depuis 1960 désormais conjugué au passé par la Gouvernement de Talon appuyé par son bloc parlementaire à l'Assemblée nationale. Ce texte qui a été adopté le mardi 24 avril 2018 à l'Assemblée nationale à Porto-Novo vise non seulement à règlementer surtout les droits et devoirs du locataire et du bailleur ainsi que ceux de l'agent immobilier plus connu sous le vocable « démarcheur », mais également à encadrer les questions de cautions et autres garanties en matière de location d'immeubles

servant de logement.

# De la disponibilité du texte

Mais avant que cette loi qui est un dispositif de 90 articles répartis en cinq titres ne soit disponible, il est nécessaire de souligner que trois étapes sont encore importantes. Première étape concerne le contrôle de conformité par le Juge constitutionnel, la deuxième est bien la promulgation par le Chef de l'Etat et la troisième et dernière, la publication au Journal Officiel. Après ces étapes, ce n'est peut-être pas encore terminé, puisque les béninois et surtout ceux à faibles revenus attendent des réponses pour savoir si le législateur a donné un intervalle de prix de location du mètre carré du logement, de l'appartement ou de l'immeuble et ce, d'une zone à une autre et ceci, selon que l'habitation domestique est de haut standing ou non; ou construite en matériaux précaires ? S'il n'y a pas de réponse à cette question, eh bien ce seraient là peut être quelques insuffisances du texte, qui sont inhérentes à toutes oeuvres humaines mais qui à mon

humble avis, devront être corrigées dans un avenir proche. Mais s'il s'avérait que ces imperfections sont notées, en attendant la correction, nous devons-nous contenter de ce nouveau texte qui, quoi qu'on puisse dire me paraît jusqu'à preuve du contraire réformateur et innovateur dans ce sensible secteur dans notre pays. Je voudrais juste estimer qu'il faille expérimenter le nouveau texte puisque généralement ici au Bénin, les réformes ne sont pas bien mises en application et on a tôt fait de conclure à leur inefficacité.

# Ce qui est de ressort de l'exécutif

Avec la cohésion et la détermination du Chef de l'État Patrice Talon dans les réformes qu'il conduit depuis le 6 avril 2016, il urge donc les réformes entreprises dans la gestion du loyer par l'entremise du nouveau texte soient appliquées. Car Cette volonté du législateur s'inscrit dans une double dynamique : celle de permettre aux populations à faibles

revenus surtout aux jeunes sans grands moyens mais en quête de location d'immeuble, d'en jouir très rapidement d'une part et de révolutionner d'autre part le secteur sur toute l'étendue du territoire national, le martyr dont souffrent les plus démunis de notre pays à cause des nombreuses spéculations qui s'observent dans le domaine sans oublier les conséquences désastreuses y afférentes n'étant plus à démontrer. Cette loi vivement attendue depuis des lustres par une franche population a par ailleurs reçu une large adhésion des élus du peuple qui lors des débats généraux ont unanimement plaidé à l'endroit de l'exécutif pour une large

vulgarisation des dispositions du nouveau texte. Ceci permettra à coup sûr, insistent les députés, une meilleure appropriation de son contenu par les différentes parties opérant dans le secteur notamment les locataires, les propriétaires d'immeubles et autres intermédiaires entre ces deux acteurs énumérés cidessus que sont les démarcheurs. Un plaidoyer qui semble ne pas être tombé dans les oreilles d'un sourd car face à cette noble et légitime doléance en faveur du peuple, la représentation nationale a été rassurée séance tenante par le Garde des Sceaux, Me Joseph Djogbénou et le ministre du Cadre de vie, Didier Tonato repré-

sentants l'exécutif qui ne se sont pas faits prier pour prendre le ferme engagement de faire tout ce qui est de leur ressort afin que le nouveau texte soit vulgarisé comme il se doit avec la prise des décrets d'application y afférents pour une meilleure régularisation du secteur. Et c'est bien normal, puisqu'on pourra évaluer en son temps les conséquences tirées de l'application des réformes en général et en occurrence de celle-ci et tirer les conclusions éventuelles objectives. Ceci dans le but de procéder aux améliorations idoines ou du moins conformes aux difficultés rencontrées sur le chemin des réformes.



# <u>4E ÉDITION DES HONHENU-KUKAN HONSANU JIWATO DU BENIN, NIGERIA ET DE LA DIASPORA</u>

# Joachim Akpity et Emmanuel Zossou honorent l'événement

Les filles et fils de la collectivité Honhenu-Kukan Honsanu Jiwato ont cloturé ce dimanche 29 avril 2018 la 4ème édition de leur fête annuelle de retrouvaille. C'est par une messe d'action de grâce que les manifestations ont prit fin devant un parterre de personnalité dont le Préfet de l'Ouémé, Joachim Akpity et Emmanuel Zossou, maire de Porto-Novo. **Ghislain DOSSA KAKPO** 

Gonsallo la messe

seigneur Aristide roulée sur le grand terrain de a insisté notamment sur le sport du CEG Dowa. Dans message de l'Union qui

nimée par mon- d'action de grâce s'est dé- son homélie, le célébrant





doit régner entre cette collectivité. Devant les autorités politiques et administratives de la ville, telles que le préfet de l'Ouemé Joachim Akpity, le maire Emmanuel Zossou, le chef du 5ème arrondissement de Porto-

Novo Hypolite Akpata et bien d'autres responsables du Parti du Renouveau Démocratique (PRD), les filles et fils de cette collectivité ont jubilé et rendre grâce à Dieu le père Tout-Puissant pour sa grâce qui couvre de cette fête identitaire.

l'organisation depuis 04 ans. Cette messe d'action de grâce a permis également à ces derniers de prier pour la paix au Bénin. Rendez-vous donc l'année prochaine pour la 5ème édition

# 1ER MAI, DOLÉANCES DES TRAVAILLEURS AU GOUVERNEMENT

# didjatou Mathys a l'écoute des travailleurs

Au nom du Gouvernement, la ministre du Travail et de la Fonction Publique, Adidgatou Mathys a reçu ce 1er mai 2018, les cahiers de doléances des travailleurs. Une cérémonie qui s'est déroulée dans une atmosphère bon enfant et a permis à la ministre de renouveler son engagement et celui du Gouvernement à ne ménager aucun effort **Ghislain DOSSA KAKPO** pour la consolidation du dialogue social au Bénin.

revendications des six centrales et confédérations syndicales se résument au respect par le Gouvernement et le patronat des engagements tripartites relatifs à la charte nationale du dialogue sociale ; au relèvement du SMIG; à la rétrocession sur salaire ; à l'harmonisation des primes de 2006; à l'adoption d'une politique nationale des salaires en république du Bénin à la mise en œuvre du volet as-



surance maladie de ARCH et bien d'autres. Après avoir religieusement écouté les travailleurs, la ministre du Travail et de la Fonction Publique a réaffirmé à cette occasion la ferme volonté de l'exécutif à poursuivre ses efforts dans la perspective de satisfaire les revendications collectives, tant qu'elles seront objectives et pertinentes sur la base des ressources financières disponibles de l'Etat. Adidjatou Matys a par ailleurs déploré qu'en dépit des efforts consentis en 2017 par le Gouvernement, le monde du travail notamment les secteurs de l'enseignement, de la santé et de la justice ont été des foyers de mouvement sociaux persistants. Elle a aussi profité toutefois de ladite cérémonie pour féliciter et encourager les travailleurs de tous les secteurs d'activités des villes et campagnes pour leur sens de devoir, leur patriotisme et leur abnégation.

# <u>RÉUNION DE COMMANDEMENT DE LA POLICE RÉPUBLICAINE A DASSA-ZOUMÈ</u>

# Gaudens Sègbo donne la lumière sur le point des actions en deux mois

Depuis l'instauration au Bénin de la Police Républicaine, la quiétude des populations sur le plan sécuritaire s'améliore de jour en jour. Après deux mois d'activités, il est normal que les Directeurs Départementaux de la Police Républicaine, les contrôleurs et coordonnateurs de toutes les activités de sécurité dans les 12 départements du Bénin se réunissent pour faire le point. C'était le **Ghislain DOSSA KAKPO** vendredi 27 avril 2018 dernier à Dassa-Zoumè.

**¬** n témoigne les résultats visibles de ✓ cette force unique (Police Républicaine) qui assure la sécurité intérieure depuis quelques semaines sur toute l'étendu du territoire national, les principales actions menées par la Police Républicaine jusqu'ici se résument en cinq (05) points selon le rapport fait par les hommes de sécurité de notre pays. Il s'agit de la traque des acteurs de la cybercriminalité et des crimes rituels, la lutte contre les vols à main armée, la lutte contre la drogue et les faux médicaments, la lutte contre les preneurs d'otages avec demande de rançons et la lutte contre l'insécurité routière. Ainsi, si la police républicaine a fait baisser la courbe des vols

à main armée à 80%, elle a aussi saisi en moins de deux mois, environ quatre tonnes 200 kg de drogues et trois tonnes 600 kg de faux médicaments avec les acteurs qui ont été mis sous manda de dépôt a rappelé Gaudens Sègbo Directeur Départemental de la Police Républicaine Ouémé (DDPRO). Par ailleurs, les opérations de lutte contre la recrudescence de l'insécurité routière outre les opérations de lutte contre le non-respect des couloirs de circulation, les surcharges et les ventes à la sauvette dans les feux tricolores sont entrains d'être maitrisés. Et pour cause, les douze directions départementales de la Police Républicaine ont été dotées cinémomètres, des appareils radars de der-

nière génération avec lesquels des sensibilisations sont effectuées sur toute l'étendue du territoire national avant la phase de répression. Il est à préciser aussi que beaucoup d'efforts ont été fournis également par rapport aux opérations de lutte contre les preneurs d'otages avec demande de rançon. En effet, vingt-cinq (25) ravisseurs présumés ont été appréhendés et présentés au procureur de la République et mis sous mandat de dépôt. Ces exploits de la Police Républicaine axés sur la proximité en deux mois seulement donne ainsi raison au président de la République Patrice Talon et son Gouvernement qui ont pris à bras le corps l'initiative pour la quiétude totale des béninois.

# **RAVIP**

# Christhelle Houndonougbo plaide pour une prorogation de l'enrôlement

L'opération du Recensement Administratif à Vocation d'Identification de la Population (RAVIP) a pris fin lundi 30 avril dernier pour ce qui concerne sa phase primitive. Mais un peu avant sa fin, le samedi 28 avril 2018, c'est la date qu'a choisi Christhelle Houndonougho pour se faire enrôler. C'était à Soclogbo dans la commune de Dassa-Zoumè. A cette occasion, elle a souhaité que l'opération soit prorogée. Bienvenu Halim DJISSA

e samedi 28 avril 2018 dernier, à quelques heures de la clôture de la phase primitive de l'opération du Recensement Administratif à Vocation d'Identification de la Population (RAVIP), Christhelle Houndonougbo, Présidente du parti Congrès du Peuple pour le Progrès (CPP), s'est rendue chez elle, dans son village natal à Soclogbo. C'est dans la Commune de Dassa-Zoumè. L'objectif est non seulement d'aller à la rencontre des populations pour les dernières sensibilisations avant la fin de l'opération du Recensement Administratif à Vocation d'Identification de la Population (RAVIP), prévue pour le 30 Avril 2018, mais aussi

pour se faire enrôler. En effet, depuis le démarrage de l'opération sur toute l'étendue du territoire national, Christhelle Houndonougbo a organisé des groupes de jeunes sur le terrain pour sensibiliser les populations sur le bien-fondé de cet outil de développement qu'est le Ravip. A l'étape où s'est rendue dans son villages, le taux d'enrôlement dans le départements des Collines est globalement presque satisfaisants mais, est à améliorer surtout dans la Commune de Dassa-Zoumè. C'est pour cette raison qu'elle est restée en contact permanent avec les responsables de la zone de Soclogbo. Aussi, elle effectue de temps à autres, des descentes sur le terrain toujours dans l'obfaire massivement enrôler. Juste après s'être fait enrôler elle aussi ce week-end, elle a manifesté toute sa satisfaction au regard de la mobilisation record des populations qui ont marqué un intérêt citoyen bien particulier pour le Ravip. << Je suis satisfaite du taux d'enrôler des populations de Soclogbo, de Paouignan, de Gbaffo et autres zones que je viens de sillonner pour constater moi-même, le niveau d'enrôlement des miens. Je voudrais inviter les quelques uns qui trainent encore les pas à saisir les quelques heures qui restent pour se faire enrôler...>> a-t-elle déclaré. Par contre, Christhelle Houndonougbo, tout comme certains respon-

jectif d'inciter les siens à se



sables chargés de l'opération à Dassa-Zoumè, a souhaité que l'opération soit prorogée pour permettre aux popula-

tions de rattraper le train en marche depuis six mois. Vivement que son souhait soit teur de l'ANT, Jean-Claude accepté par les membres de

la Supervision Nationale du RAVIP et du Coordonna-Ahouanvoebla.

# **FETE DU 1ER MAI**

# Le message du maire de Porto-Novo, Emmanuel Zossou

A l'instar des autres communes, la Commune de Porto-Novo a marqué aussi d'une empreinte spéciale cette fête du travail à travers les réjouissances populaires notamment dans le rang des artisans. Du côté de la mairie de Porto-Novo, le message de l'autorité à ces concitoyens invite les uns et les autres au travail et encore au travail pour le développement de la capitale du Bénin. Un message succinct court mais plein d'une volonté. Celle de changer le visage de la ville de Porto-Novo. C'est ainsi que **Ghislain DOSSA KAKPO** le N01 de la ville, le maire Emmanuel Zossou a souhaité bonne fête de travail à ses administrés. Lire le message du maire...



Une pendule de développement, une volonté de changement, et tous ensemble participons à renforcer le statut de la ville Capitale. Bonne fête à tous ceux et toutes celles qui travaillent pour redynamiser la ville de Porto-Novo. Bonne célébration du 1er Mai.

Emmanuel D. ZOSSOU, Maire de la ville de Porto-Novo.



# RENFORCEMENT DE FOURNITURE D'EAU POTABLE AU BÉNIN

# La Fondation Claudine Talon aux côtés de Direct-Aïd pour soulager le village de Kpébéra à Bembèrèkè

# (Direct-Aïd Bénin approvisionne plus de 1000 ménages)

Grâce à son antenne régionale Borgou-Alibori, Direct-Aïd Bénin a encore fait parler d'elle le jeudi 19 avril 2018 dernier à travers l'inauguration d'une Adduction d'Eau Villageoise (AEV) au profit des populations de Kpébéra dans la commune de Bembèrèkè. A cet effet, une forte délégation de la Fondation Claudine Talon était aux côtés de l'organisation internationale Kowéitienne pour l'acte à caractère social. Bienvenu Halim DJISSA

uand il s'agit de sortir les populations du martyr dont souffrent les plus démunis de notre pays à cause des nombreuses difficultés qui s'observent dans le domaine d'accès à l'eau potable, la Fondation Claudine Talon n'entend pas croiser les bras et ce. dans tous les secteurs sur toute l'étendue du territoire national. C'est dans ce cadre qu'une forte délégation de la Fondation dirigée par la Première Dame du Bénin, Son Excellence Madame Claudine G. Talon s'est rendue dans la commune de Bembèrèkè pour témoigner l'acte fort

fet le jeudi 19 avril 2018 dernier, de l'inauguration d'une Adduction d'Eau villageoise (AEV). C'est à l'occasion d'une cérémonie qui s'est déroulée non seulement en présence du Maire de la Commune de Bembèrèkè, Salihou Mifoutaou Sambo, du Directeur Départementale des Douanes et Droits Indirects du Borgou et de l'Alibori, représentant le facilitateur (ayant permis l'intervention de Direct-Aïd), le Colonel des douanes Charlemagne Binazon mais bien entendu d'une délégation de la Fondation Claudine Talon.

tallation photovoltaïque composée de 6 panneaux pour équipements solaires de 100 watt, de 2 batteries de 100 watt, d'un convertisseur de 2000 watt et d'une pompe de 1,5, etc.. Avec plus de 1000 foyers approvisionnés par jour en eau potable, toutes les installations électriques et de plomberie du joyau sont encastrées dans les poteaux; la fontaine, elle est couverte en bac alu.

#### Les impressions et conseils...

Pour le Chef du village de Kpébéra, Karim Chabi Bata, " C'est un grand



qui donne l'eau donne la vie parce que l'eau c'est la vie" ont- elles conclu. Le représentant du Facilitateur, Charlemagne Binazon, quant à lui se souvient de son enfance où il parcourait des kilomètres et arpentait les collines pour pouvoir trouver de l'eau. « Vous avez désormais de l'eau potable à disposition. Abandonnez l'eau du marigot » a-t-il adressé à la population avant d'exprimer toute sa gratitude à l'organisation Kowétienne Direct-Aïd Bénin pour les avoir enfin sortie de la précarité.

Un avis partagé par le Maire de la Commune de Bembèrèkè, Salihou Mifoutaou Sambo. Selon lui, ce jour consacre la fin du calvaire des populations dans cette localité.

du facilitateur et de l'Organisation internationale Kowéitienne Direct-Aïd Bénin pour cette infrastructure moderne, il a promis, de concert avec les populations en prendre soin "car la question de l'eau ici à Bembèrèkè est cruciale". Prenant à son tour la parole, le Directeur de l'Antenne Borgou-Alibori de Direct-Aïd, ''Al Houda", Abdélali Baggar dit exulter de joie et d'allégresse car "Mes yeux verront bientôt l'eau jaillir de cette infrastructure qui fera le bonheur des milliers d'âmes qui vivent sur cette terre bénie". Il a rappelé que le même acte a été posé, il y a quelques jours, à Gah Maru et Kpari Sérou, deux localités de la commune de Nikki. Mais que d'énormes efforts res-

rurales du dénuement, de la pénurie d'eau en particulier. "Ici à Kpébéra comme ailleurs, l'accès à l'eau potable continue d'être un luxe. C'est pour cette raison que nous avons répondu promptement à votre appel dès que vous nous avez sollicités, car la raison d'être de Direct-Aïd, comme vous le savez, est la lutte inlassable contre le triangle de la terreur (Ignorance-Pauvreté-Maladie)". Pour conclure, il a invité la population de Kpébéra à entretenir l'ouvrage "afin de nous donner des raisons de réaliser des infrastructures d'une très grande valeur au profit des populations vulnérables à faibles revenus dans tout le Bénin". Et si ces conseils sont bien suivi par ces pode Kpebera car il mar- lout en adressant ses re- tent à consentir pour sortir pulations, eh bien il y en



que vient une fois encore, de poser l'organisation internationale Kowéitienne Direct-Aïd Bénin. Ceci juste après quelques jours, du retour de Gah Maru et Kpari Sérou, deux localités de la commune de Nikki pour leur avoir donné la vie qu'est l'eau et potable. Donc grâce à son Antenne Borgou-Alibori, dirigée par Abdélali Bagga, les populations de Kpébéra, boivent désormais de l'eau potable et ceci pour longtemps. Elles ont bénéficié en ef-

# Caractéristiques du

L'infrastructure inaugurée est un ouvrage d'assainissement en béton armé érigé sur 4 poteaux, avec deux dalles sur lesquelles sont posés deux tanks d'une capacité de 3000 litres chacune. Ces deux tanks possèdent un dispositif de rechargement automatique pouvant accroître la capacité jusqu'à 12000 litres par jour. L'infrastructure est alimentée par une insjour pour les populations que la fin des années de merciements à l'endroit les populations des zones va pour leur bien. calvaire." Un calvaire qui n'avait d'autre nom que l'absence d'eau potable dans cette contrée où l'eau du marigot était la plus convoitée. C'est pourquoi, les femmes se souviennent encore des longues distances qu'elles parcouraient pour avoir de l'eau, une eau de qualité douteuse. Elles expriment leur gratitude pour l'édification de cette infrastructure car "celui



# AFFRONTEMENT ENTRE AGRICULTEURS ET PEULH ÉLEVEURS A IGBODJA DANS L'ARRONDISSEMENT DE BESSE A SAVÈ

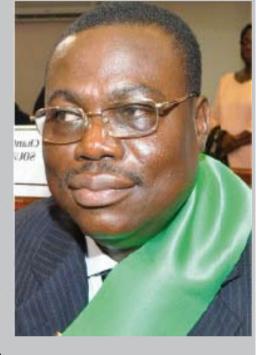
# L'He André Okounlola partage la douleur des populations de Savè et les appelle au calme et à la sérénité

Le député de la 10è circonscription électorale a adressé un message de compassion aux populations de Savè suite à l'affrontement entre agriculteurs et peulh éleveurs survenu fin semaine dernière à Igbodja, un village et arrondissement de Savè qui a fait plus de 07 morts et une dizaines de blessés graves. André Okounlola a non seulement adressé un message mais et surtout a appelé les populations de Savè au calme et aussi à la sérénité. C'est un acte qui justifie ce que c'est qu'un élu. En effet, quand le peuple élu quelqu'un pour le représenter où que cela ne soit, eh bien ce dernier doit non seulement être très proche de ce peuple mais et également reste très attentionné et surtout partager ensemble les moments de difficulté, de joie et aussi de peine. Et c'est ce qu'a fait le député élu dans la 10è circonscription électorale à travers ce message.

Lire ci-dessous l'intégralité de son message.

Bienvenu Halim DJISSA

hères populations de Savè, chers parents, c'est avec grande tristesse et ré-✓ volte que j'ai appris l'attaque meurtrière dont vous avez victimes dans la matinée de ce vendredi 27 avril 2018 à Ganandji, une ferme située entre les communes de Savè et Ketou par les peuls. Au delà de Savè, toute la 10e circonscription électorale électorale et le Bénin en entier est en deuil. Par ce canal, je voudrais inviter les populations de Savè, de la 10è circonscription électorale et le Bénin au calme et à la patience. Ces faits (avec des pertes en vies humaines, des blessés et d'importants dégâts matériels) que nous déplorons tous pose la problématique de la transhumance dans notre pays. Un phénomène qui donne du fil à retordre à tout le monde en raison de sa cible, nos populations. Cependant le Parlement a déjà pris la mesure des dégâts engendrés par ce phénomène qui n'épargne aucune localité de notre pays. Une



proposition de loi portant code pastoral en république a été initiée puis déposée et un séminaire parlementaire, à cet effet, a été organisé. Ce qui m'amène à déduire qu'au niveau des élus du peuple, bientôt une loi sera votée pour encadrer la transhumance. Du côté du gouvernement, le souci de vaincre le mal est également partagé. C'est d'ailleurs pour cette raison que le ministre de l'Intérieur, Sacca LAFIA a pris un arrêté pour interdire l'entrée des peuls sur le territoire national avec des armes blanches pouvant occasionner des affrontements et des carnages. Pour une fois encore, j'invite les populations de Savè à la patience et à la sérénité.

He André BIAOU-OKOUNLOLA

Toute l'équipe de la rédaction du Groupe de DIFFÉRENCE INFO présente toutes ses condoléances au confère Damien Tolomossi pour la monté de sa maman auprès du Tout-Puissant.

Voici le programme des obsèques de la Maman de notre confrère Damien Tolomissi.



# La collectivate TOGNI d'Avakpa, commune d'Allada La collectivate KPONSOMI d'Avakpa, commune d'Allada La collectivate KPONSOMI d'Avakpa, commune d'Allada, d'Ahonango de Kpomasse Les collectimés TOLOMINSI et CADJA MEHINTO de Godomey Les enfants, épons et éponses, ounous et comisses, pairents, allés et amis ont la profonde doodeur de votes amosicer le décès de leur Mére, Tante, et Grandourères DETAILS DES ORSÉQUES - Mandi Ter mai 2018 à 201820; Veillee de puiere et de chart à Féalos cathologue saines famille de Tanispe - Merercet 2 mai 2018. Veillee de puiere et de chart dans la maison mortinare, maison TOGNI à Avazono. - Jendi 3 mai 2018. S'u din matin Levee du cerps a la morgue Celus de Conosso. - She Exponision du corps dans la maison mortinare, - Sh 15. Depart pour l'égise - Ste Messe coups présent à l'eglise Saint Litenure de Glotomey Inhumation sera faite dans l'astamaé lamiliale vaivae d'une réception.

# Prorogation de la date limite de dépôt d'offres

Section 0. Avis d'Appel d'offres (AAO)

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA FONCTION PUBLIQUE (MTFP)

AAO N. 002/MTFP/PRMP/DAF/SA DU 20/ 11/2/2018

# PROROGATION DE DATE DE DEPOT D'OFFRES

Référence : Journal le MATIN n° 6018 du lundi 26 février 2018, page 5

Le Ministère du Travail et de la Fonction Publique avait sollicité pour le 28 mars 2018 des offres aux fins d'« assurer la gestion, la restauration et l'exploitation de la cantine du MTFP ». Au terme du délai précédemment fixé, deux plis ont été reçus, ce qui a amené la commission à constater l'infructuosité de l'appel et procédé à l'ouverture d'un nouveau délai de dix (10) jours. Les offres sont désormais attendues à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) sis à la Tour Administrative B, 3ème étage, Bureau 319 BP 907 Cotonou au plus tard le de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) sis à la Tour Administrative B, 3ème étage, Bureau 319 BP 907 Cotonou au plus tard le de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) sis à la Tour Administrative B, 3ème étage, Bureau 319 BP 907 Cotonou au plus tard le de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) sis à la Tour Administrative B, 3ème étage, Bureau 319 BP 907 Cotonou au plus tard le de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) sis à la Tour Administrative B, 3ème étage, Bureau 319 BP 907 Cotonou au plus tard le de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) sis à la Tour Administrative B, 3ème étage, Bureau 319 BP 907 Cotonou au plus tard le de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) sis à la Tour Administrative B, 3ème étage, Bureau 319 BP 907 Cotonou au plus tard le de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) sis à la Tour Administrative B, 3ème étage, Bureau 319 BP 907 Cotonou au plus tard le de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) sis à la Tour Administrative B, 3ème étage, Bureau 319 BP 907 Cotonou au plus tard le de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) sis à la Tour Administrative B, 3ème étage, Bureau 319 BP 907 Cotonou au plus de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) sis à la Tour Administrative B, 3ème étage, Bureau 319 BP 907 Cotonou au plus de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) sis à la Tour

Fait à Cotonou, le 20 Avril 2018

La Personne Responsable des

Marchés Publics

Marchés Publics

Marchés Publics

Marchés Publics

Marchés Publics

Marchés Publics



# COMMUNIQUE

L'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste (ARCEP-BENIN), organise dans le cadre de ses activités, le Concours de la Meilleure Startup béninoise dans le domaine des Technologies de l'Information et de la Communication pour l'année 2018.

Le Concours de la Meilleure Startup 2018 a pour objectif de récompenser les jeunes entreprises et promoteurs béninois, porteurs de réalisations ou projets novateurs de créations de startups, dans le but d'accroître leur impact sur la population béninoise et de contribuer à leur développement et leur stabilité de façon pérenne.

L'ARCEP-BENIN invite donc les candidats désireux d'y participer, à s'inscrire en déposant leurs œuvres sous pli fermé avec la mention : « Concours de la Meilleure startup 2018 », au plus tard le 1<sup>er</sup> juin 2018 à 18 heures précises, au Guichet Unique de l'ARCEP-BENIN sis au 1<sup>er</sup> étage de l'immeuble KOUGLENOU (Maersk House Zone OCBN), Téléphone : (229) 21310165 ; Email : contacts@arcep.bi ; 01 BP 2034 Cotonou.

Le formulaire d'inscription ainsi que le Règlement dudit Concours sont disponibles, sur le Site Web: <a href="https://www.arcep.bj">www.arcep.bj</a>, sur la page facebook et sur le compte twitter de l'ARCEP-BENIN.

Fait à Cotonou le, 3 0 AVR 2018





14t +229 21 31 01 65 Fax: +229 21 31 00 67 E-mail: contacts@arcep.bj Site web: www.arcep.bj 01 8P 2034 Cotonou

# SALON INTERNATIONAL DES INCUBATEURS ET STARTUPS NUMÉRIQUES D'AFRIQUE

# Le Bénin accueille la 2<sup>è</sup> édition

# (Pour célébrer les entreprises numériques les plus innovantes)

Du 14 au 16 juin prochain, le Bénin abrite la 2ème édition du Salon International des Incubateurs et Startups Numériques d'Afrique (SIISNA). Un événement qui célèbre le digital, les startups et entreprises numériques les plus innovantes du continent. Lire le communiqué.







#### COMMUNIQUE DE PRESSE DU SISNA, EDITION 2018

Colonou accueillera, du 14 au 16 juin prochain, la 24m édition du Solon International des Incubateurs et Startups Numériques d'Afrique (SIISNA). Cet événement qui célèbrera le digital sera clôturé par l'African Digital Awards qui récompensera les startups et entreprises numériques les plus innovantes du confinent.

Plus de mille personnes sont attendues au SISNA 2018 pour débattre autour du thème : c SYNEIGYTICS ou le défi de la synergie pour le développement de l'économie numérique en Afrique. Il Au programme : des communications sur l'économie numérique, un hockathon, une faire-expo sur les entreprises et produits, et plusieurs ateliers. Au cours des travaux de cette édition, un était des lieux sera fait sur les difficultés et potentialités du secteur du numérique en Afrique. Il sera ensuite créé un réseau dynamique d'actions pour le développement de l'économie numérique en Afrique en vue de susciter et de promouvoir les entreprises numériques africaînes.

Le 3ISNA a été créé par l'association de numérique solidaire smartareator.com. Pour ses initiateurs, l'idée du projet est s'andée sur une étude de forber qui a révété que seutement 10% des entreprises qui naissent à travers le monde subsistent et réusissent. [Notre] réflexion a permis d'identifier les difficultés liées à l'accès oux ressources nécessaires pour la survie, le monque de réalisme, de ressources intellectuelles pensonnelles, d'expérience pertinente, d'outits et connaissances de gestion indispensables et de nombreux tacteurs clés constituant des goulais d'étranglement pour le développement des entreprises peu ou pas prospères, s

Le SIBNA se veut être une plateforme d'échanges et de collaboration entre les startups, les chefs d'entreprises numériques, les parteurs de projet, les institutions publiques, les incubateurs, les techniciens et professionnels de la gestion des entreprises et les investisseurs. A ce fitre, le Salon ambitionne de créer une nouvelle génération d'entrepreneurs numérique en Afrique, capables de rendre représentatif le continent lors de la 44m révolution numérique.

### Rendez vous pour les African Digital Awards!

Les African Digital Awards récompenseront dix innovations technologiques dans les catégories : entrepreneur social, blaggeur, application mobile, entreprise de développement de logiciel, agence digitale, startup agro-élevage-environnement, startup e-santé — e-éducation, startup finetech, startup avec un fort potentiel à l'export et innovation technique orientée vers les fab lab ou la recherche.

L'African Digital Awards se déroutera le 16 juin à Cotonou à l'issue du Salon International des Incubateurs et Startups Numériques d'Afrique, et vise à faire connoître les acteurs du numérique en Afrique et à récompenser les plus créatifs d'entre eux.

Du 12 au 26 mars prochain, il y aura la nomination de trois startups par catégorie et par pays. Cette nomination sera faite par les hubs partenaires de chacune des communautés entrepreneuriales. Suivra le vote pour la sélection de trois startups par catégorie tout pays confondu (entre le 14 et le 12 avril). Ce vote sera ouvert à l'ensemble du public. Et enfin, du 15 avril au 10 mai, une startup sera désignée par







catégorie (soit dix startups en tout) par un jury de 9 membres des plus influents dans l'écosystème numérique africain.

#### Pour en sovoir plus :

bilip://magazine.indirik.com/2017/03/14/degan-amaud-aubin-foodalear-da-salaninternational-dez-incubateurs-el-des-zlariups-nameriques-datique-sissa-presente levenoment/

http://www.admpawards.biz/index.php/2017/07/25/tech225-planet-of-the-sinoa/

http://www.aboukam.net/2017/08/07/zoom-sur-le-salon-international-des-incubateurs-etstartups-numeriques-dafrique-siisna/

https://www.francophonieinnovation.org/articles/h/salon-international-des-incubateurs-etstart-ups-numeriques-de-l-afrique.html

http://civdigitale.com/vers-salon-international-incubateurs-startups-numeriques-dafriquesiisna/

https://happyinafrica.com/business-fr/le-siisna-une-solution-pour-les-start-ups

Pour toutes les informations complémentaires et pour devenir partenaire, veuillez écrire à l'adresse : <u>contact@sisna.com</u>

#### Merci à nos Partenaires!







































# **COMMUNIQUE DE PRESSE DE L'UNION AFRICAINE**

# UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia P. O. Box 3243 Telephone: +251 11 551 7700 / Fax: +251 11 551 7844 - Web site: www.au.int

REUNION DU BUREAU DU COMITE TECHNIQUE SPECIALISE (CTS) n°8 DE L'UNION AFRICAINE

Le 28 mars 2018 se tient à Rabat, à l'hôtel «La Tour Hassan», la deuxième réunion ordinaire du Bureau du Comité Technique Spécialisé de l'Union Africaine regroupant les ministres de la Fonction Publique, du Développement urbain, des Collectivités locales, et de la Décentralisation (CTS n°8).

C'est la première fois que le bureau du CTS n°8 tient sa réunion ordinaire au Maroc depuis le retour du Royaume au sein de l'Union Africaine.

Comme cela se fait habituellement la réunion du Bureau est précédée par deux jours de travaux des experts organisés les 26 et 27 mars 2018.

Le CTS n°8 a pour mission principale de définir et suivre l'exécution de la politique et des stratégies de l'Union concernant le service public, le développement urbain et la décentralisation. Le CTS n°8 assure particulièrement la promotion et le suivi de la mise en œuvre de la Charte Africaine sur les valeurs et les principes du service public; de la Charte Africaine sur les valeurs et les principes de la décentralisation, de la gouvernance locale et du développement local; ainsi que l'élaboration, la promotion et la mise en œuvre de la Charte Africaine sur les valeurs et les principes de la gestion des villes et du développement urbain. Le CTS n°8 assure par ailleurs la supervision de la mise en place du Haut Conseil des Autorités Locales dont la création a été décidée par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine tenue à Malabo, Guinée Équatoriale, en juin 2014.

La réunion du Bureau du CTS n°8 évaluera les progrès réalisés par rapport à la conduite de ces missions, les difficultés rencontrées, ainsi que les stratégies définies pour y faire face. La réunion discutera également de la participation du CTS n°8 à la 8eme édition du Sommet Africités qui va se tenir à Marrakech du 20 au 24 novembre 2018.

Il faut signaler que la réunion ordinaire du Bureau du CTS n°8 se tient à Rabat au moment où le Royaume s'apprête à accueillir du 21 au 23 juin 2018 à Marrakech, le Forum des Nations Unies sur la Fonction Publique au cours duquel les Nations Unies vont désigner les lauréats du Prix international du Service Public.

La réunion ordinaire du Bureau du CTS n°8 sera présidée par Son Excellence Barnabé Zinsou DASSIGLI, Ministre de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale de la République du Bénin, Président du CTS n°8 de l'Union Africaine, en présence de Son Excellence Abdelouafi Laftit, Ministre de l'Intérieur du Royaume du Maroc, et de Son Excellence Madame Minata Samate Cessouma, Commissaire aux Affaires Politiques de l'Union Africaine.

La presse nationale et la presse internationale sont invitées à couvrir la rencontre, notamment la cérémonie d'ouverture prévue le mercredi 28 mars 2018 à 9:00 à l'hôtel «La Tour Hassan» (Salle Corps Diplomatique), ainsi que la cérémonie de clôture suivie d'un point de presse à 13:30 au même hôtel.

# DEUX AVIS DE RECRUTEMENT TRÈS INTÉRESSANTS

1- Avis de recrutement pour Comptable

Une société de la place recherche de toute urgence un agent comptable remplissant les conditions ci-après:

- Etre âgé (e) de 25 à 30 ans
- Etre célibataire sans enfants
- Être titulaire d'une licence en Comptabilité et Gestion
- Avoir 2 ans d'expérience dans le domaine de la Microfinance
- Connaissances des principaux textes réglementaires régissant les activités dans le secteur de la Microfinance
- Connaissance du Référentiel Comptable Spécifique des SFD, (RCSFD).
- Maîtriser les techniques comptables et financières
- Avoir une bonne connaissance des ratios prudentiels et des indicateurs

de performance et être capable de les interpréter.

- Avoir l'esprit d'analyse et de synthèse, être capable d'analyser la structure d'un bilan et d'un compte de résultat
- Maîtriser l'outil informatique
- Avoir une bonne capacité rédactionnelle
- Lieu de travail : Cotonou

### Pièces à fournir:

- Lettre de motivation
- CV détaillé
- Photocopie des diplômes et attestations de travail
- Deux (02) Photos d'identité
- Certificat de résidence

# Lieu de dépôt :

Carré 1115 Wologuèdè Immeuble «APIAS» E-mail : infos@apiasbenin. com / apias.apias@yahoo.fr Contacts : 95 95 98 54 / 95 96 26 59

# 2- Avis de recrutement pour Caissier

Une société de la place recherche de toute urgence un caissier remplissant les conditions ci-après:

- Etre âgé (e) de 25 à 30 ans
- Etre célibataire sans enfants
- Avoir le niveau

# Baccalauréat

- Avoir 2 ans d'expérience dans le domaine de la Microfinance
- Connaissances en comptabilité
- Connaissances en gestion de trésorerie
- Etre capable de tenir un livre de caisse et de faire le billetage
- Avoir des connaissances en techniques de classement
- Maîtriser l'outil

# informatique

- Avoir l'esprit d'analyse et de synthèse
- Lieu de travail : Bohicon

# Pièces à fournir :

- Lettre de motivation
- CV détaillé
- Photocopie des diplômes et attestations de travail
- Deux (02) Photos d'identité
- Certificat de résidence

# Lieu de dépôt :

Quartier Agonvèzoun –
Bohicon, Carré n° 1648
Parcelle «F», en face du
Lycée Technique
E-mail : les residences naye@
apias benin.com / apias.
apias@yahoo.fr
Contacts :
95 95 98 54 / 95 96 26 59

# CONFÉRENCE DE PERFORMANCE AU MINISTÈRE DE L'ENERGIE

# Les mécanismes de l'exécution du budget en mode programme au cœur des échanges

Il s'est ouvert le 26 avril dernier au ministère de l'énergie, un atelier méthodologique de tenue et de lancement de la conférence de performance pour l'élaboration du budget gestion 2019. Le ministère de l'énergie étant choisi parmi les 07 devant expérimenter dès le 1er janvier 2019 le budget en mode programme, le ministre Jean -Claude Houssou a jugé bon de réunir en atelier ses collaborateurs afin qu'ils s'approprient les mécanismes de cette gestion. **Ghislain DOSSA KAKPO** 

duré 05 jours ont été caractérisés entre autre par l'exposition des grandes lignes de cette approche. Pour Herman Zimé Directeur de la Programmation et de la Prospective, « ce mécanisme consistera contrairement aux années précédentes à élaborer des budgets réalistes qui tiennent compte de l'orthodoxie et de l'effectivité des activités concrètes à mener ». Il est désormais question de la budgétisation axée sur les performances et

es travaux qui ont les programmations visant l'atteinte des objectifs du gouvernement dans le secteur de l'énergie a-t-il renchéri. Il est à préciser qu'au titre de l'année 2019, plusieurs actions sont envisagées au niveau du ministère de l'énergie. Il s'agit entre autre de l'accroissement des capacités de production, des moyens de transport et de distribution de l'énergie électrique, la promotion de l'électrification rurale et de la maitrise d'énergie, le renforcement des capacités nationales de planification

et de gestion du sous-secteur des combustibles domestiques et de maitrise de la biomasse-énergie, le renforcement des capacités institutionnelles et réglementaires du secteur de l'énergie, le développement et la gestion des partenariats pour assumer l'approvisionnement en gaz naturel des centrales en cours de construction pour ne citer que ces actions. Pour Dona Jean-Claude Hossou, ministre de l'Energie, « les présentes conférences constituent également un creuset

pour permettre aux acteurs budgétaires d'échanger non seulement sur les niveaux de réalisation des projets du ministère à fin décembre 2017 puis à fin mars 2018 mais permet aussi de statuer sur les objectifs fixés pour la triennal 2019-2021 assortis d'indicateurs de performance ». C'était également une occasion pour le ministre d'inviter ses collaborateurs à jouer leur partition afin que les nombreux défis soient relevés à travers une planification plus rigoureuse.



Dona Jean-Claude Hossou, ministre de l'Energie,

# COMPTE RENDU DU CONSEIL DES MINISTRES DU MERCREDI 25 AVRIL 2018

Le Conseil des Ministres s'est réuni, ce mercredi 25 avril, sous la présidence d Monsieur Patrice TALON, Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Couvernement.

Les dossiers ci-après ont été examinés au cours de la séance.

#### 1- Mesures normatives. Le Conseil a adopté deux décret

1-1. Création, composition, attributions, organisation et fonctionnement du Conseil National de Lutte contre le VIH/SIDA, la Tuberculose, le Paludisme, les Hépatites, les Infections sexuellement transmissibles et les Epidémies (CNLS-TP).

Ce Conseil ational st en charge de la coordination des interventions en matière de détection, de prévention, de surveillance et de r 'ponse aux épidémies au Bénin. C'est l'instance suprême de veille. d'orientation et de coordination en mati' r de lutte contre le VIH/Sida, la tuberculose, le paludisme, les hépatites, 1 s IST et les épidémies dans notre

A ce titre, il est l'institution national de coordination servant d'interface entre le Bénin et le Centre régional de surveillance et de contrôle des maladies, ous l'égide de la CEDEAO. Il a pour attributions de :

- veiller au bon fonctionnement du systèm de urveillance

épidérniologique;

- s'assurer de la dimension multisectorielle de la lutte contre le VIH/Sida, la tuberculos , le paludisme, les hépatites, les IST et les épidérnis;
- harmoniser l'élaboration des plans d'appel de cours aux épidémies;
- coordonner la mobilisation du financement du Fonds Mondial au Bénin;

eiller au suivi de la performance de tou le projets et programme, etc.

Le Ministre de la Santé est instruit pour rendre effective, à brève échéance, l'application de ce dé-

#### 1-2. Déclaration d'utilité publique du périmètre objet de décision de justice des consorts AHO GLELE, sis dans la commune de Ouidah.

La Justice a confirmé le droit d propriété de la collectivité AHO GLELE sur un domaine situé dans la commun de Ouidah. L'exécution de cette décision aura pour conséquence directe, des démolitions massives d'habitations t des expulsions à grande échelle de personnes occupant les lieux de leur propre chef ou de celui de présumé propriétaires ayant succombé au procès. Cela constitue un

source potentielle de troubles à l'ordre public et de perturbations d l'équilibre social.

Or, aux termes de l'article 525 du Code foncier et domanial, « Lorsque l'expulsion forcée affecte ou implique d'important groupes de population, l'Etat a l'obligation de consulter les personnes concernées, d'étudier et d p 'endre les me ures alternatives possibles aux fins d'éviter ou de mini mis r le recours à la force ».

Aussi, l'articl 529 du même Code prescrit-il que: «Si l'exécution d'une ordonnance, d'un jugement ou d'un arrêt doit entraîner des démolitions massives d'habitations construites sur des parcelles d'une superficie cumulée de plus de cinq mille (5000) mètres carrés, l'Etat procède à l'expropriation pour cause d'utilité publique des parcelles concernées après un juste et préalable dédommagement des propriétaires desdites parcelles ». En l'espèce, la superficie concernée st largement upérieure au seuil fixé par la toi.

C'est pour ces raisons que le présent décret de déclaration d'utilité publique a été adopté comme préalable au proces us d'expropriation.

Le Conseil a instruit les Ministres concerné s aux fins dl accomplir les diligences nécessaires pour sa mise en œuvre effective.

# I-1- Communications

Sous cette ru brique, les comptes rendus portant sur les matières suivantes ont été approuvés:

#### I-1-1. Anomalies relevées au greffe du tribunal de première instance de Cotonou.

La passation de charges entre les greffiers en chef sortant et entrant du tribunal de première classe de Cotonou a révélé de graves anomalies.

En effet, madame Désirée TOSSOUNON ZAKARI a été nommée le 04 août 2017j en remplacement de Monsieur Abou SEIDOU admis à la retraite le 1er octobre 2017. Elle est entrée en f nction le 19 octobre ans que son prédécesseur daigne lui passer service. A plusieurs reprises, sous divers prétextes, celui qui a occupé la fonction de 2011 à 2017, a évité de satisfaire à cette exigence et n'a pas fait le point des comptes bancaires ouverts sous sa responsabilité

L'inspection des services judiciaires saisie de cette situation a dû adresser une demande d'explication au greffier en chef sortant. C'est alors qu'il siest résolu à procéder à la passation de charge le 09 mars 2018, oit plus de cinq mois après on départ du greffe.

A l'occasion de cette passation de service, des anomalie et contradictions sont apparu s dans sa gestion des fonds de greffe. Le dites anomalies et irrégularité, consignées dans le procès-verbal contradictoire de pas ation de charges, ont permis de constater des incohérences d'une ampleur considérable entre les soldes attendu et le soldes effectivern nt disponibles dans le différents comptes bancaires. Ainsi, à la date du 09 mars 2018, la gestion de Monsieur Abou SEIDOU présente un déficit non justifié d'un milliard cinq cent quinze million cinq cent cinquante mille trois cent onz (1.515.550.311) FCFA. Ce déficit se décline ainsi qu'il suit:

- Solde débiteur d'un milliard quatre cent douze million. troi cent quinze mille cinq cent quatrevingt-cing (1.412.315.585) FCFA sur le compte con ignation;
- solde débiteur de quatr million ept cent trois mille ix cent soixante-dix-huit (4.703.678) FCFA sur le compte scellé;
- solde débiteur de quatre-vingt-dix-huit millions cinq cent trente et un mille quarante-huit (98.531.048) FCFA sur le compte succession.

Il convient de ignaler que les sommes d'argent déposées sur ces différents comptes représentent les sommes reçues par le greffier en chef au titre des consignations ordonnées par décision judiciaire, les fond de scellés ainsi que les fond de certaine sucee sions dont la gestion lui est

Le Con eil a pris acte de ce compte r ndu, ainsi que de la saisine, aux fins d'investigations, du Procureur de la République, par les soin du Ministre de la Justice et de la Législation. Le Ministre a été instruit à l' ffet de faire procéder à un audit de gestion d greffes de tous les tribunaux et Cours d'appel, sur la période des cinq der ières

#### I-1-2. Point de la mise en œuvre des mesures urgentes de lutte contre la cybercriminalité et crimes à finalité supposée rituelle.

Le Gouvernement a pris des me ures vigoureuses pour faire face au phénomène de cybercriminalité et assurer la s' cu rité des populations. Dans ce cadre, la Police républicaine et les ervices judiciaires ont mené des actions diligentes qui ont permis, en quelques jours, de procéder à quatre cent cinquante-six (456) interpellations.

De façon spécicifique, le point au niveau dés parquets généraux renseigne qu'au parquet général dl Abomey, neuf (09) procédures sont déférées d vant le chambres de flagrant délit et les cabinets d'instruction. Courant mars-avril, trente (30) personnes ont été inculp J es dont vinat-cina (25) en détention provisoire et cinq (05) poursuivies sans mandat de dépôt. Au parquet de L kos a, trois (03) affaires sont actuellement en cours, dans lesquelles quatorze (14) personnes sont poursuivies dont dix (10) n détention provisoire t quatre (04) sans mandat de dépôt.

Au niveau du parquet général de Parakou, dixsept (17) personnes sont poursuivies à Parakou, trois (03) à Djougou et une (01) à atitingou. Toutes ces personnes sont placées en détention provi-

Au niveau du parquet général de Cotonou, soixante-sept per onnes sont poursuivies à Cotonou, dix-neuf (19) autres à Ouidah, dont une est d 'jà condamnée; trente-cinq (35) persOlules sont poursuivies à Porto- ovo dont vingt-trois (23) sont en détention provisoire ct douze (12) poursuivies sans mandat de dépôt. A Abomey-Calavi, quarante et une (41) personnes sont poursuivies, la plupart étant en détention provisoire.

Prenant acte de ce compte-rendu, Je Conseil a instruit les Ministres concernés de rendre compte dans de brefs délais, du point des 1110yens complémentaires à mettre à a disposition de la Police républicain et de la Justice, pour une pré ention t un répr ssion fficace des infractions cybernétiques et crimes y liés.

#### I-1-3. Prix des produits pétroliers au titre du mois de mai 2018.

La Commission d'ajustement des prix a noté une hausse des cour de tous les produits pétroliers à savoir: essence (07,65), pétrole (04,91), gasoil (08,13) et gaz domestique (04,12), comparativement à leur valeur du mois précédent. Conformément au mécanisme d'aju tement, les prix de produits pétroliers valables pour compter du mardi 1er mai 2018 se présentent comme suit:

- essence : 525 Flt pétrole : 545 Fit gasoil: 535 Fil, - mélange : 605 Fil, - gaz domestique: 505 F/kg

#### III - Rencontres et manifestations internationales.

Le Conseil a au torisé :

- l'organisation à Cotonou, du 08 au 11 mai. 2018, de la 10ème réunion des experts et du comité ministériel de pilotage du programme de développement de l'autorout du corridor Abi jan- agas;

- l'organisation du premier congrè conjoint d la Société Béninoise de Rhumatologie et d la Société Togolai de Rhumatologie ur les ré alité d la pratique rhumatologique en Afrique sub-saharienne, à Grand-Popo, du 20 au 21 septembre 2018.

Fait à Cotonou, le 25 avril 2018. Le Secrétaire Général du Gouvernement, **Édouard OUIN-OURO** 

# GRILLE TARIFAIRE DE PUBLICITÉ & D'ANNONCES DU JOURNAL DIFFÉRENCE INFO

# I-PUBLI-REPORTAGE

# A-TEXTE PROPOSE PAR L'ANNONCEUR

ESPACE	UNE(01)	PLUS D'UNE	TITRE A LA UNE
	PARUTION	PARUTION	
1 page	125.000 F	100.000 F	+ 55.000 F
1/2 page	85.000 F	75.000 F	+ 45.000 F
1/4 page	45.000 F	35.000 F	+ 35.000 F
1/8 page	20.000 F	15.000 F	+ 20.000 F

# **B-TEXTE PROPOSE PAR LA REDACTION**

ESPACE	UNE(01) PARUTION	PLUS D'UNE PARUTION	TITRE A LA UNE
1 page	190.000 F	160.000 F	+ 55.000 F
1/2 page	90.000 F	75.000 F	+ 45.000 F
1/4 page	55.000 F	45.000 F	+ 35.000 F
1/8 page	40.000 F	30.000 F	+ 20.000 F

# II-INSERTION PUBLICITAIRE

ESPACE	UNE(01)	PLUS D'UNE	TITRE A LA
	PARUTION	PARUTION	UNE
1 page	185.000 F	110.000 F	+ 50 %
1/2 page	100.000 F	85.000 F	+ 50 %
1/4 page	60.000 F	55.000 F	+ 50 %
1/8 page	25.000 F	35.000 F	+ 50 %



# – NOTRE RAISON D'ÊTRE -

De façon globale, nous contribuons à la réinsertion des démunis (vulnérables) par la formation et les activités génératrices de revenus. Nous avons aussi pour priorité de faire des plaidoyers pour le désengorgement des prisons civiles et de participer à la vulgarisation des textes et lois.

> C/715 Gbégamey, Cotonou dsfong.justicemonde@gmail.com +229 67 81 01 61 Site web: www.dsfong.org



# LES PROMOTEURS

Dépôt légal N° 84 98 du 1er février 2016 - N° ISSN : 1840-8117

Bienvenu Halim DJISSA & Péco Mamert ALLADAYE

### **DIRECTEUR DE PUBLICATION**

**Péco Mamert ALLADAYE** Tél.: 95 40 16 13/97 09 91 21

allapec@yahoo.fr

# DIRECTEUR DE LA RÉDACTION Bienvenu Halim DJISSA

Tél. 95 43 83 87 / 96 41 40 00 bien2djiss@gmail.com

CHEF RÉGIONAL OUÉMÉ-PLATEAU Ghislain DOSSA KAKPO

Tél. 97 92 32 57

### REDACTION

François DJATOU Elite MAHOUNA Louise DADJO Gad GBETON

# **IMPRIMERIE**

CELEST GRAPHIC Mènontin, Cotonou

# **TIRAGE**

1500 EXEMPLAIRES

LISEZ & DIFFUSEZ
VOTRE JOURNAL DE RÉFÉRENCE

